

Le remblai n'est plus classé en zone rouge

Le tribunal administratif a tranché. Il a prononcé l'annulation du plan de prévention des risques littoraux du Pays des Olonnes. La Ville, qui avait déposé un recours, est satisfaite.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi la Ville a-t-elle saisi le tribunal administratif ?

Fin du premier trimestre 2016, le préfet a approuvé le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) du Pays des Olonnes qui concerne Les Sables, Le Château, Olonne, Brem-sur-Mer et L'Île-d'Olonne. Il s'agit de celui qui a été soumis à l'enquête publique, fin 2015 (voir la carte). Malgré l'avis défavorable d'élus et l'avis de la commission d'enquête qui préconisait une étude plus détaillée sur le front de mer.

Le préfet a maintenu, le long du remblai, une bande de 50 m en zone rouge. Cela impliquait de nombreuses contraintes. Interdiction de nouvelles constructions, abris obligatoires, etc. À cet endroit, le risque n'est pas l'inondation, mais le choc mécanique, c'est-à-dire des vagues.

« La Ville a contesté. Nous avons tout d'abord fait un recours gracieux pour que le préfet revoie sa copie. Il n'a pas répondu. Nous avons donc saisi le tribunal administratif de Nantes », explique Geoffroy de Baynast, adjoint à l'urbanisme.

Qu'a décidé le tribunal ?

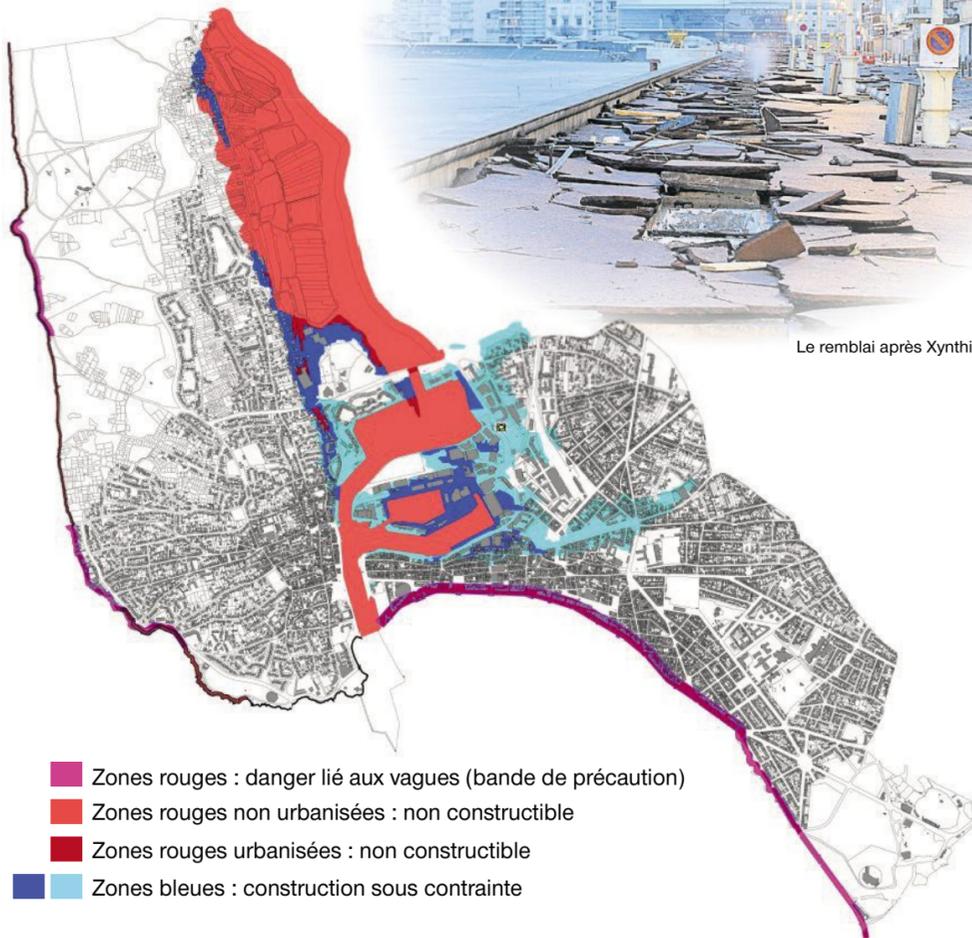
« Il a prononcé l'annulation de la totalité du plan de prévention. Nous sommes très satisfaits. Comme nous l'avions exposé, il avait été élaboré par les services de l'État, sans concertation suffisante, ce qui constitue le principal motif de la décision. »

Le tribunal administratif dit que « les citoyens et la Ville ont été privés d'une garantie : celle d'être écoutés ». Vu le caractère technique, « on ne peut faire les choses sans en parler. L'État aurait pu tenir compte de notre position raisonnable et de nos explications ».

Et le principe de précaution ?

« Il était poussé à son paroxysme, sans considérer la spécificité du bâti », estime Geoffroy de Baynast.

Les zonages élaborés par l'État en 2015



Le remblai après Xynthia.

- Zones rouges : danger lié aux vagues (bande de précaution)
- Zones rouges non urbanisées : non constructible
- Zones rouges urbanisées : non constructible
- Zones bleues : construction sous contrainte

Notamment des immeubles du remblai. « Le plan de prévention portait atteinte à la pérennité des activités commerciales et hôtelières. » Sans pouvoir construire ni modifier quoi que ce soit, « elles étaient bloquées. Nous ne nous sommes pas lancé tête baissée dans une procédure. Il y avait un réel enjeu ».

Désormais, « si quelqu'un nous demande un permis de construire, on peut le lui accorder ».

Et maintenant ?

Un plan de prévention des risques littoraux, « c'est important pour une ville, avec une vraie concertation ». Sur le front de mer, aménager

des sous-sols ou des rez-de-chaussée, « c'est d'accord, mais on doit mener une réflexion. Un nouveau plan pourra être présenté. Prenons le temps pour qu'il soit élaboré en échangeant nos idées. »

Laurence MONARD.

Repéré pour vous

À la découverte du métier de soigneur animalier

Le métier de soigneur animalier fait rêver. Mais le connaît-on réellement ? En quoi consiste le travail, quelles sont les compétences requises et les formations ? Samedi et dimanche, ce sera l'occasion d'échanger les soigneurs du zoo et des enseignants de la maison familiale rurale de Carquefou. Au programme, un stand consacré à la formation, la présentation de l'Institut rural de Carquefou, des temps de rencontres avec un soigneur animalier du zoo des Sables, à 11 h et à 15 h 30, à l'enclos des girafes, à 16 h 30, près des gibbons et lors du nourrissage des animaux, les loriquets de Swainson, à 11 h 30, les loups à crinières, à 14 h, les manchots du Cap, à 16 h.



Samedi 19 et dimanche 20. Tarifs, 12 €, de 3 à 10 ans ; 16 € adulte. Le zoo est ouvert de 9 h 30 à 19 h.

L'image du jour

Les retraités sportifs rencontrent Brigitte Macron



L'Amicale de la retraite sportive d'Olonne-sur-Mer (Arso) est actuellement en séjour à Bordeaux et Saint-Émilion. Jeudi, les 65 retraités déjeunèrent à Bordeaux, dans un restaurant où travaillent 90 % de personnes handicapées. « C'est là qu'on a vu Brigitte Macron », lance Yves Brossard, l'organisateur des voyages.

La première dame, qui participait à une journée sur le handicap à Bordeaux, déjeunait à côté d'eux. « On lui a demandé si on pouvait la prendre en photo. Elle a accepté et est même venue s'installer à notre table pour discuter avec nous », raconte Yves Brossard.

Urgences et santé

Commissariat de police : rue de Verdun, tél. 02 51 23 73 00.

Gendarmerie : 1, bd Blaise-Pascal, composer le 17.

Pompiers : 18.

Samu : 15 ou 112 (portable).

Médecins : tél. 116117, après 20 h.

Pharmacies de garde : composer le 3237.

Dentistes de garde dimanche et jours fériés (9 h à 12 h) : 02 51 46 28 83.

Hôpital Côte de lumière : rue Jacques-Monod, tél. 02 51 21 85 85.

Clinique Porte Océane : rue Jacques-Monod, tél. 02 51 21 15 15.

Sauvetage en mer : tél. 02 97 55 35 35, VHF 16, portable 112 ou 196.

Ouest-France à votre service

Site internet : www.ouest-france.fr

Annoncer un événement : (réunions, fêtes, idées de loisirs) : www.infocale.fr

Relations abonnés, recevoir le journal avant 7 h 30 : 02 99 32 66 66 ou www.abonnement.ouest-france.fr

Faire paraître une petite annonce : 0 820 000 010 (0,15 €/min + coût d'un appel).

Faire paraître votre publicité : 02 99 26 45 45 (prix d'un appel).

Faire paraître un avis d'obsèques : 0 810 060 180 (0,06 €/min + coût d'un appel).

Repéré pour vous

Des Sables à Yeu, Grand Largue embarque les ados

« Ensemble, embarquons des jeunes pour de nouveaux horizons. » Voilà le credo de l'opération Grand Largue. Cette année encore, l'association propose à des adolescents en difficulté, accompagnés de leurs éducateurs, d'embarquer sur des voiliers de skipper bénévoles. Ils partiront des Sables le 26 mai pour un week-end à l'île d'Yeu.



nexity une belle vie immobilière

LE CLOS DES CAPUCINES

OLONNE-SUR-MER /85



Votre appartement du T2 au T4

bon endroit bon moment

le CLOS des CAPUCINES

Renseignez-vous au :

0800 10 44 44 | www.nexity.fr

Appel gratuit depuis un poste fixe

NEXITY GEORGE V ATLANTIQUE - SNC au capital de 8 000 € - Siège social : 19 rue de Vienne - 75 801 PARIS CEDEX 08 - RCS PARIS 433 946 423. Document et illustrations non contractuels. Architectes : ESSENTIEL. Illustrations : Epsilon 3D. Conception et mise en page : Mackenzie.

900 NOUVELLES FORD FIESTA SURÉQUIPÉES ET PRÊTES À PARTIR

jusqu'au 31 mai

4 mois de loyer offerts⁽¹⁾ sur la Nouvelle Ford Fiesta

LOA 25 mois, 24 loyers de 177,49 €, 1^{er} loyer de 2 988 €, coût total si achat : 17 211,76 €⁽²⁾

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

BAUDRY AUTOMOBILES ET SON RESEAU D'AGENTS

La Roche-sur-Yon	02 51 47 77 47	Luçon	02 51 28 20 20
Challans	02 51 35 35 00	St Gilles	02 51 55 19 25
Olonne-sur-Mer	02 51 21 51 30	Chantonay	02 51 40 43 87

(1) Les 2, 3, 4 et 5^{èmes} loyers du contrat de Location avec Option d'Achat souscrit sont remboursés par votre concessionnaire en 1 versement dans la limite de 800 € TTC (soit 4 loyers de 200 € maximum). Le loyer de 20% minimum. Offre non cumulable réservée aux particuliers, valable pour toute commande d'une Nouvelle Fiesta neuve éligible en stock du 02/05/18 au 31/05/18, dans le réseau Ford participant. Liste des Ford Fiesta éligibles disponible sur Ford.fr. (2) Exemple pour une Location avec Option d'Achat "IdéeFord" 25 mois d'une Fiesta 5 portes Titanium 1.0 EcoBoost 100 ch Type 05-17 avec options. Prix maximum au 02/01/18: 20100€. Prix remis: 16 600 €. Kilométrage 10 000 km/an. Apport de 3 320 € dont dépôt de garantie de 332 €. Option d'achat: 9 964 €. Assurances facultatives. Déclès dès 11,57 €/mois en sus du loyer. Coût total de l'assurance: 277,68 €. Délai légal de rétractation. Si acceptation par Ford Credit, 34 rue de la Croix de Fer, CS 90036, 78174 St-Germain-en-Laye Cedex, SIREN: 39231576 RCS Versailles, agissant en qualité d'intermédiaire enregistré auprès de l'ORIAS, N° 07 009 071. Le produit "Assurance Emprunteur" est assuré par les succursales françaises de FACIL, SIREN 479 311 979 (RCS Paris), et FICL, SIREN 479 428 039 (RCS Paris), Groupe AXA, 40-45 rue de la Boétie, 75008 Paris. Consommations mixtes (l/100 km) : de 3,4 à 5,2. CO₂ (g/km) : de 87 à 118 (données homologuées conformément à la Directive 80/1268/EEC amendée).